



Communiqué
Pour diffusion immédiate

Les OSBL d'habitation pour aînés invitent le MSSS à les considérer comme une solution

Montréal, 29 avril 2005. – Le Réseau québécois des organismes sans but lucratif d'habitation (RQOH) désapprouve à nouveau l'absence de financement des services de soutien communautaire mis en place dans les OSBL d'habitation pour personnes âgées. Dans un Mémoire déposé ce matin auprès du groupe de travail ministériel chargé d'élaborer le Plan d'action 2005-2010 pour les personnes âgées en perte d'autonomie du ministère de la Santé et des services sociaux (MSSS), le Réseau québécois déplore l'oubli par le ministère du rôle crucial joué par ces organismes. Le RQOH invite au contraire le ministère à considérer les OSBL d'habitation comme une des solutions aux problèmes engendrés par le vieillissement de la population.

On trouve au Québec près de 1000 OSBL d'habitation totalisant plus de 30 000 unités de logement dont la moitié, soit 450 organismes, se consacrent aux personnes âgées dans quelque 18 500 logements. Dans le *continuum* de services aux personnes âgées, entre le lieu de résidence traditionnelle et la prise en charge ultime par le réseau de la santé, il y a la place unique occupée par les logements avec soutien communautaire que gèrent les OSBL d'habitation.

Les premiers organismes du genre ont vu le jour il y a plus de trente ans. Ils sont gérés par des bénévoles de leur communauté et leur construction a été financée par des fonds publics. Les services communautaires qu'ils offrent ne reçoivent toujours pas d'aide financière de l'État. Selon le Réseau, ils pourraient faire beaucoup plus qu'ils ne le font actuellement. Les OSBL d'habitation pour personnes âgées, en offrant des logements et un milieu de vie de qualité aux plus démunis, contribuent déjà à la qualité de vie des aînés à faible revenu. Avec un financement adéquat des services, et au premier chef du soutien communautaire, les OSBL d'habitation peuvent contribuer à retarder la perte d'autonomie et l'institutionnalisation.

C'est pourquoi le RQOH demande au ministère de prendre les engagements nécessaires pour reconnaître le travail de ces organismes, financer adéquatement les services et mettre en place un véritable partenariat avec les OSBL d'habitation.

Le Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH) regroupe sept fédérations régionales et quelques organismes non encore desservis par une fédération. On peut prendre connaissance du Mémoire déposé aujourd'hui sur le site du Réseau au : www.rqoh.com.

-30-

Source : Richard Saulnier
Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH)
Tél. : (514) 846-0163
Cel. : (514) 755-6324